
■ **ELYSEE : mission confiée à Danièle Giuzzi sur le numérique et les médias traditionnels**

Danièle Giuzzi, secrétaire nationale de l'UMP et conseillère de Paris, a été chargée par le président de la République d'une **mission d'étude des « effets de la révolution numérique sur les médias traditionnels (télé, radio, presse écrite) »** devant aboutir à la formulation de « **mesures d'accompagnement** », a-t-elle annoncé hier. Cette mission s'inscrit en prévision des **états généraux de la presse** et de la **préparation du « projet de loi sur le numérique »** prévu pour l'**automne** ; « **ses conclusions serviront notamment de base aux réformes** qui seront alors mises en place », précise le communiqué. Le rapport doit être rendu à l'Elysée à **la fin du mois de juillet**, nous a précisé le cabinet de Danièle Giuzzi.

Soulignant **l'érosion d'audience et de recettes publicitaires** subie par les médias traditionnels au profit d'internet, Danièle Giuzzi estime que les membres de la mission devront réfléchir notamment à « **un assouplissement des règles anti-concentration**, permettant la **sauvegarde du modèle économique** de ces acteurs et des **milliers d'emplois**

actuellement fragilisés ». Rappelons que, mardi dernier sur RTL, **Nicolas Sarkozy** a lancé l'idée de ces états généraux, parlant notamment de « **problème de seuil** » (nos informations du 28 mai). Rappelons par ailleurs que, lors du MipCom 2007, **Christine Albanel**, ministre de la Culture et de la Communication, avait déjà annoncé son intention de s'attaquer à la question des seuils anti-concentration, qui formaient l'un des quatre chantiers de la ministre, aux côtés des rapports producteurs-diffuseurs, de la télévision publique et de la réglementation publicitaire (nos informations du 9 octobre 2007).

« Cette mission **s'efforcera de recevoir la plupart des grands experts, professionnels et dirigeants de ce secteur** », précise aussi le communiqué. La listes des personnes auditionnées (représentants des groupes de médias, juristes, experts, sociologues, journalistes...) sera rendue publique après la remise du rapport, nous a-t-on indiqué.